



Gestion de la Crassule de Helms Marais du Val de Vergne - Hergnies



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



- L'équipe technique du PNR Scarpe-Escaut.
- Le Marais du Val de Vergne
- Présentation de la Crassule de Helms
- Gestion de la Crassule sur le marais du Val de Vergne
- Quelle gestion pour les prochaines années ?

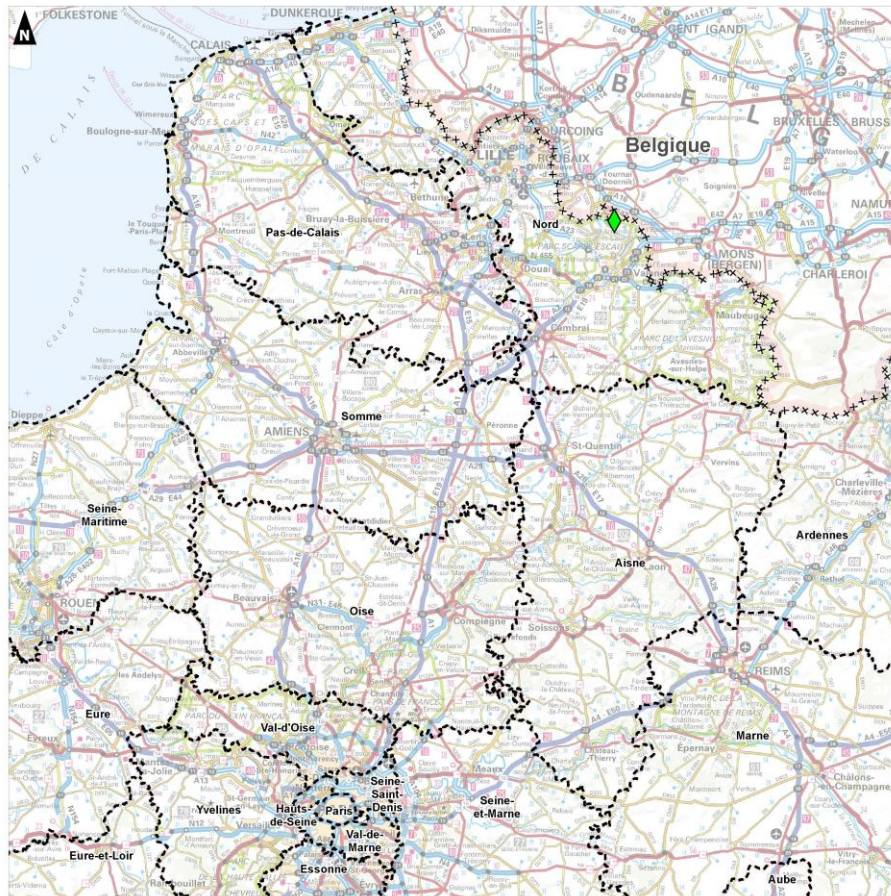
Le marais du Val de Vergne – informations générales



Site du Val de Vergne
– Commune d’Hergnies (59) –

Plan de gestion écologique

Localisation du site
à l’échelle régionale



Secteur d’étude

Val de Vergne

Limites administratives

++ Frontière

--- Limite départementale

0 50 100
Kilomètres



Réalisation : AUDDICE, mars 2022
Sources de fond de carte : IGN SCAN 1000
Sources de données : IGN BD TOPO - PNR SCARPE-ESCAUT - AUDDICE, 2022

- Propriété communale d’Hergnies
- Frontalier avec la Belgique
- Site de loisirs (promenade, chasse, pêche, ...)





Le marais du Val de Vergne - Gestion

- 50 ha de zones humides
- Site en cogestion :
 - Commune : gestion différenciée
 - PNRSE : gestion des milieux naturels
- Particularités de la gestion :
 - Gestion des niveaux d'eau par caissons hydrauliques
 - 5 agriculteurs
 - ~800 saules têtards

- Flore :

- *Dactylorhiza majalis* / Orchis de mai
- *Stellaria palustris* / Stellaire des marais
- *Rhinanthus angustifolius* / Rhinanthé à feuille étroites
- *Achillea ptarmica* / Achillée sternutatoire



- Faune :

- *Triturus cristatus* / Triton crêté
- *Luscinia svecica* / Gorgebleue à miroir
- *Anas crecca* / Sarcelle d'hiver
- *Emberiza schoeniclus* / Bruant des roseaux
- *Athene noctua* / Chouette chevêche



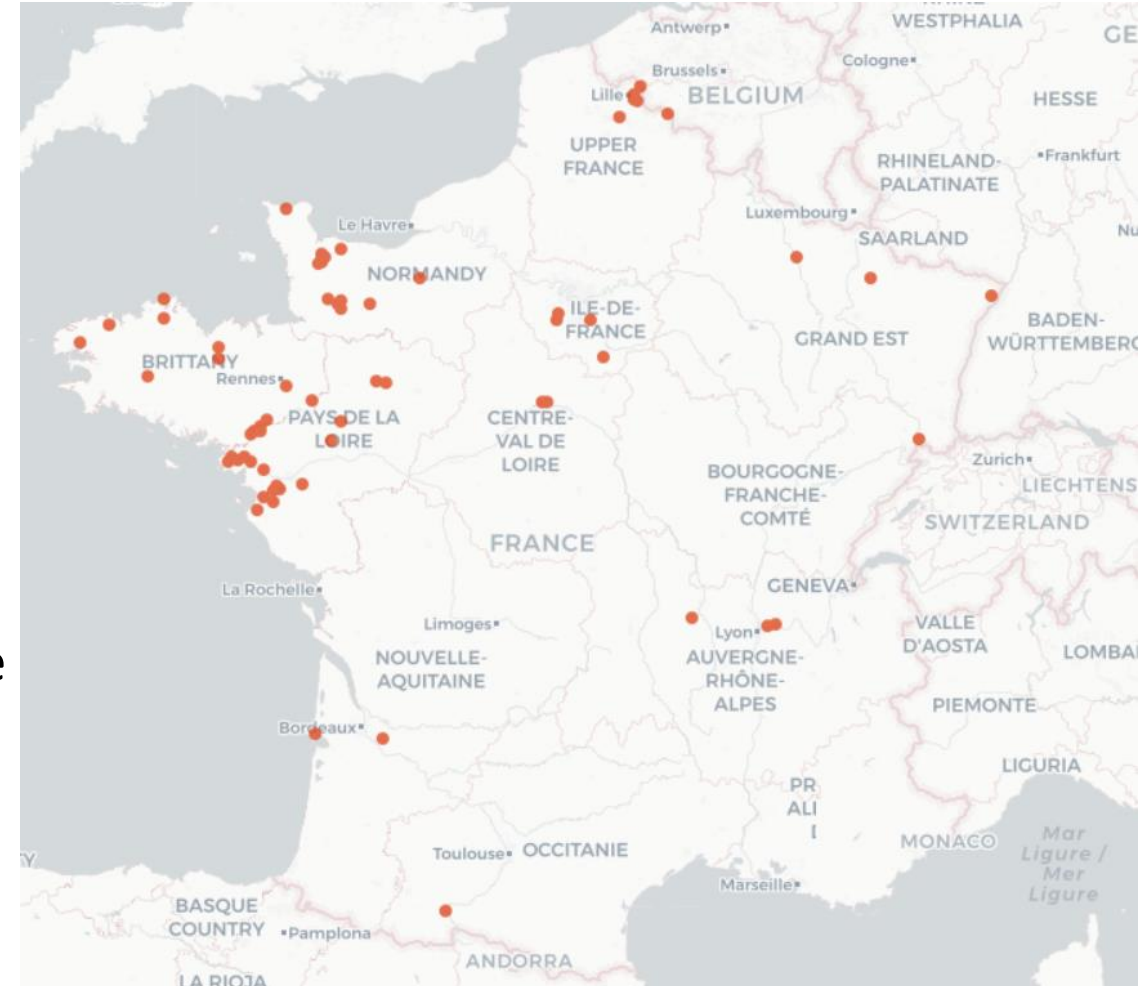
- Habitats :

- Prairies de fauche hygrophiles à *Bromion racemosi* et *Oenanthon fistulosae*
- Mégaphorbiaies mésotrophes à mésoeutrophes du *Valeriano repentis* – *Cirsietum oleracei*

La Crassule de Helms – Présentation de l'espèce



- Nom : Crassule de Helm, Orpin des marais, *Tillaea aquatica*, *Tillaea recurva*
- Originaire de Tasmanie / Australie / Nouvelle-Zélande
- Introduite en Angleterre en 1911
- Découverte en milieux naturels :
 - 1956 en Angleterre
 - 1985 en Irlande
 - 1990 en France (Ile et Vilaine)



La Crassule de Helms – Présentation de l'espèce

- Peu exigeante en terme d'habitat :
 - Soleil mais tolère l'ombre
 - Supporte les assecs temporaires
 - En eau stagnante, mais aussi avec du courant
 - Jusqu'à 3m de profondeur
- Fort pouvoir de colonisation
 - Tige cassante
 - Fines racines à chaque entrenœud
 - Reproduction sexuée encore à prouver



Caractéristiques

Amphibie, peut pousser sur les berges ou dans l'eau, partiellement à presque totalement immergée. Elle peut former de grands tapis végétaux. **Trois formes** : (1) les feuilles émergées et terrestres, (2) les feuilles immergées et (3) les feuilles flottantes.

(1) Feuilles émergées et terrestres

Max 2cm

Feuilles sessiles* et succulentes (**plante grasse**)

Feuilles opposées
Se rejoignent au niveau de la tige et sont soudées, formant une encolure.

3 mm

Tige cylindrique

Flours très petites, souvent absentes.
4 pétales blancs

Illustration form IFAS, Centre for Aquatic Plants, University of Florida, Gainesville 1990

(2) Feuilles immergées

Longues tiges à feuilles fines (non grasses). Peut former de grands tapis végétaux.

Feuilles opposées**, sessile, non grasses

(3) Feuilles flottantes

Feuilles densément serrées les unes aux autres. Caractéristiques intermédiaires entre les formes terrestre et immergée.

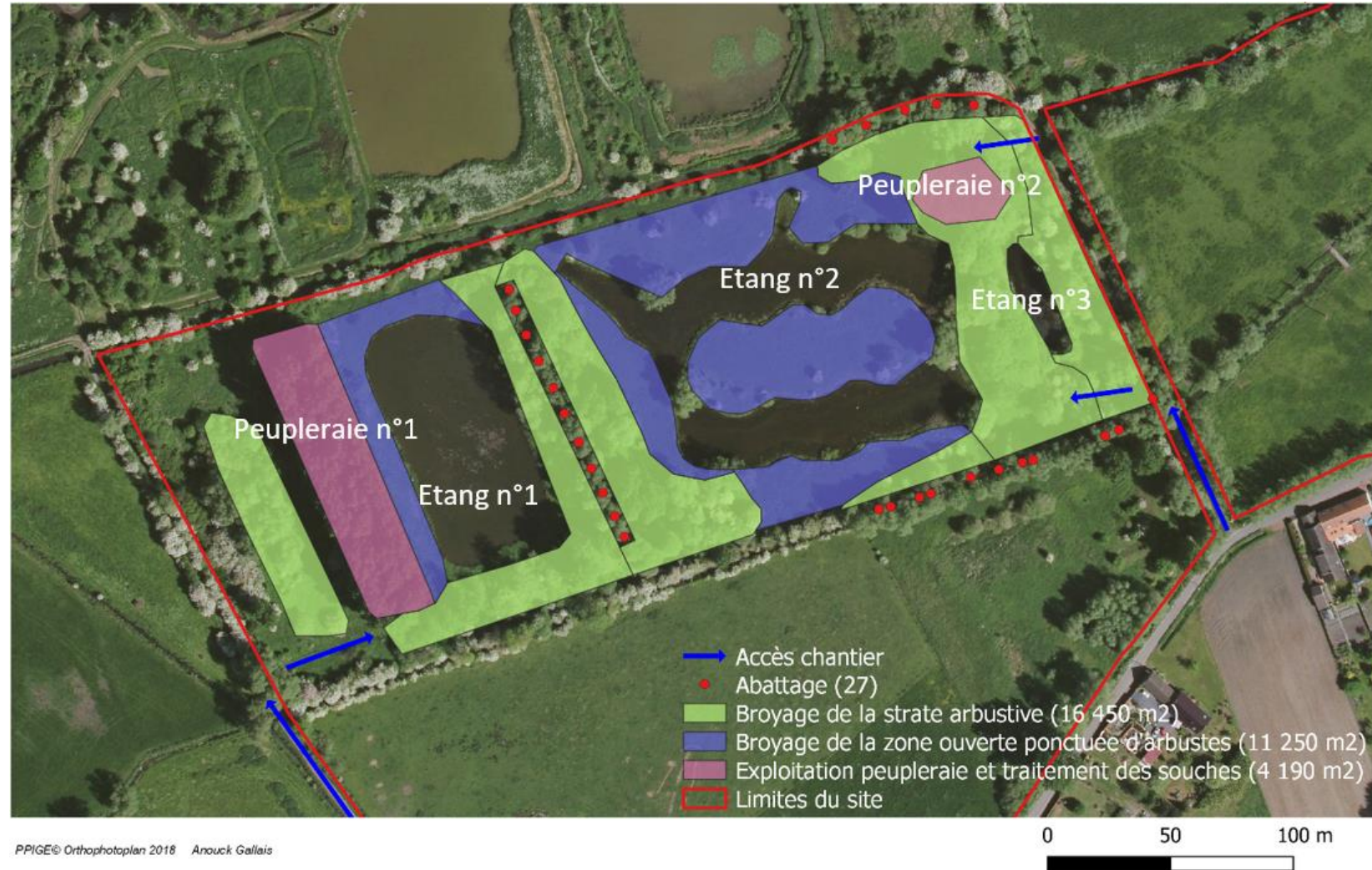
Gestion de la Crassule au Val de Vergne - Détection



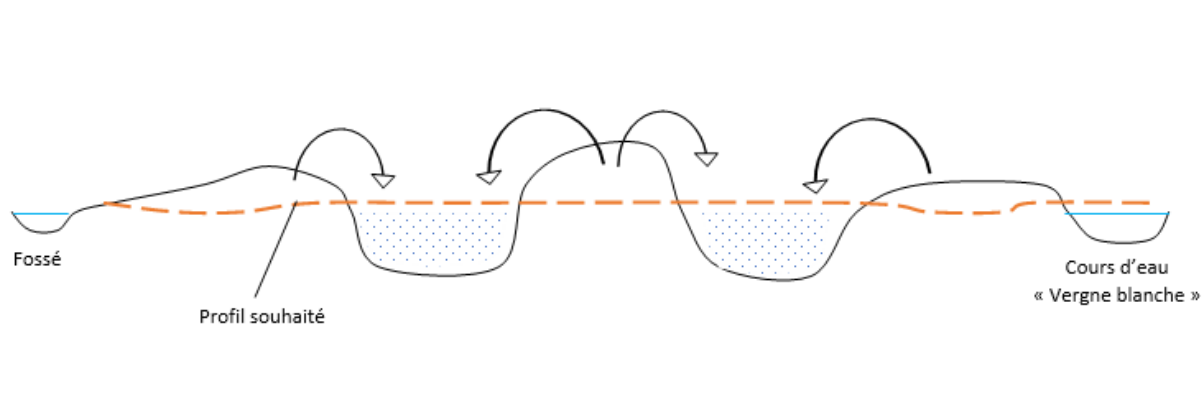
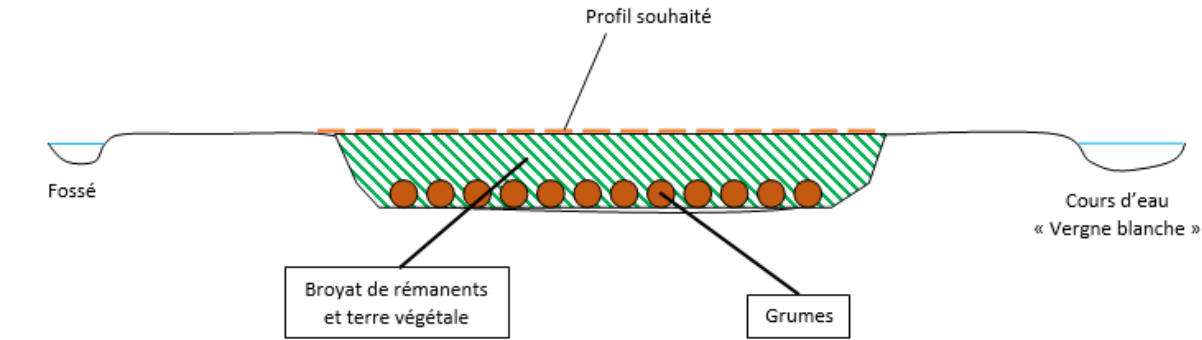
- **Juillet 2020**, détection de la crassule sur la parcelle
- Quelques patchs sur l'étang 1
- Les étangs 2 & 3 sont recouverts
- **Septembre 2020**, l'étang 1 est complètement ceinturé de crassule
- Risque de propagation aux autres étangs de la zone

Gestion de la Crassule au Val de Vergne – Conception du chantier

- **Mars 2021** : le projet est déposé au plan de relance France Relance
- Vidange des étangs
- Etrépage d'une roselière de l'autre côté du site pour récupérer des terres
- Arrachage des boisements, restauration de saules têtards
- Prévision d'une mise en pâturage de la parcelle – vision à 6 ans (renouvellement du plan de gestion après plusieurs années de veille)



Gestion de la Crassule au Val de Vergne – Conception du chantier



- Changement de stratégie pour le comblement car :
 - Volume trop important après sondage des étangs
 - Difficulté d'amener des terres à cause d'un autre chantier entre les deux sites.
- Solution retenue :
 - Vidange des étangs + pêche de sauvetage
 - Etang 1 & 3: on comble avec les boisements abattus et en remodelant la topographie perturbée lors de la création des étangs
 - Etang 2 : on repousse les merlons du creusement dans l'étang.

Gestion de la Crassule au Val de Vergne - vidange



Gestion de la crassule au Val de Vergne – Comblement & terrassement



Gestion de la Crassule au Val de Vergne – Fin de chantier



Gestion de la Crassule au Val de Vergne – Fin de chantier



Gestion de la Crassule au Val de Vergne – Bilan écologique



- Eradication quasi-totale de la crassule
 - Une tâche (20m²) a été redécouverte en fin d'été
 - A l'est de l'étang 1
 - Gestion spécifique pour 2024
 - Continuer la surveillance
- En se tassant, la sol à formé une vasière
 - Beaucoup de passages d'oiseaux avec nidification* :
- Petit Gravelot*
- Avocette élégante
- Cigogne noire
- Echasse blanche*
- Vanneaux huppés*
- Chevalier aboyeur
- Aigrette garzette
- Combattant varié
- Chevalier cul-blanc
- Chevalier gambette
- Grande Aigrette
- Chevalier guignette
- Chevalier sylvain



QUESTIONS ?

Gestion de la crassule au Val de Vergne – Bilan financier

Estimatif :

Travaux Crassula	258 000 € TTC
Pièce de théâtre	8 492 € TTC
TOTAL	266 492 € TTC



Financement :

PARTENAIRES	MONTANTS	%
ETAT – DREAL HDF	128 246,00	48,12 %
Agence de l'Eau Artois - Picardie	128 246,00	48,12 %
Commune de Hergnies	10 000,00	3,75 %
TOTAL DES RESSOURCES	266 492,00	100,00 %



Réalisé :

Travaux	185 078, 14 € TTC
Pêche de sauvetage	8 180 € TTC
Prestation supplémentaire broyeur forestier	5 760 € TTC
TOTAL DES DEPENSES	199 018, 14 € TTC

